

Charte d'investissement durable de la Vaudoise Assurances

Origines et objectif de la Charte d'investissement durable

La Vaudoise Assurances (Vaudoise Générale et Vaudoise Vie) intègre la durabilité dans sa stratégie globale d'entreprise et entend exercer un rôle positif en faveur de l'environnement, de la société et de l'économie en Suisse. Fondée sur des principes mutualistes, la Vaudoise Assurances a inscrit la durabilité au cœur de ses activités dès sa création en 1895. La stratégie de durabilité de l'entreprise se décline en quatre piliers principaux « Employeur motivant », « Assureur engagé », « Entreprise citoyenne », « Investisseur responsable » ; auxquels s'ajoute un axe transverse, la « Gestion consciente des ressources et du climat ». **Par son pilier « Investisseur responsable »**, la Vaudoise Assurances a mis en place une stratégie d'investissement qui vise à concilier performance financière et durabilité, par la réduction des impacts négatifs et l'augmentation des impacts positifs. Cette stratégie est principalement motivée par la constatation que les risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont croissants, que la sensibilité des parties prenantes sur ce thème est forte et que les normes réglementaires se multiplieront à l'avenir.

Cette Charte d'investissement durable fait partie du cadre de référence de la politique d'investissement de la Vaudoise Assurances.

Ce document repose sur le règlement de placement et communique publiquement les principes d'investissement responsable appliqués par le Groupe.

En résumé, par son pilier « Investisseur responsable », la Vaudoise Assurances intègre les critères ESG dans sa stratégie d'investissement, conformément à son identité d'assureur responsable et à ses valeurs d'assurance coopérative.

Politique d'investissement durable

Les principes d'investissement durable de la Vaudoise Assurances visent l'investissement dans le respect des convictions suivantes :

- La mission principale du Département Asset Management de la Vaudoise Assurances est d'optimiser continuellement le rendement financier ajusté au risque en fonction des engagements d'assurance.
- La Vaudoise Assurances intègre les considérations de durabilité dans ses processus d'investissement sur l'ensemble de ses actifs financiers. Pour ce faire, elle applique cinq approches d'investissement durable qui intègrent des critères ESG, l'exclusion, l'investissement d'impact, l'actionnariat actif et un focus climatique. Ces approches sont choisies et appliquées de manière différenciée en fonction des classes d'actifs appropriées, afin de renforcer leur complémentarité et leur pertinence.

Politique guidée par l'expertise et la transparence

- La Vaudoise Assurances s'inspire des meilleures pratiques d'investissement durable. Dans la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement durable, elle collabore avec des acteurs reconnus et spécialisés dans la durabilité.
- À l'instar de sa communication globale en matière de durabilité, la Vaudoise Assurances s'engage à rendre compte de manière transparente de ses activités de gestion.

Pilier Investisseur responsable – les cinq approches

Pour l'ensemble de ses actifs financiers, la Vaudoise Assurances déploie sa stratégie en combinant, par classe d'actif et lorsque cela s'avère pertinent, les cinq approches suivantes :

Intégration de critères ESG - compléter la politique de placement

La Vaudoise Assurances prend en compte des critères ESG dans ses décisions d'investissement. L'intégration ESG permet de compléter la politique de placement et les décisions d'investissement par la prise en compte des risques et opportunités ESG. Sont privilégiés les sociétés et autres émetteurs présentant les meilleures pratiques de durabilité avec une performance conforme au marché.

Exclusion – gérer des risques à long terme

La Vaudoise Assurances applique des exclusions basées sur des normes reconnues nationales et internationales. Pour être en phase avec ses valeurs d'entreprise, elle peut définir des secteurs additionnels qu'elle exclut de ses placements. La Compagnie est persuadée que certaines activités sensibles, telles que celles générant des effets négatifs sur le climat, génèrent un coût trop fort pour la société.

Investissement d'impact – contribuer activement aux objectifs du développement durable

La Vaudoise Assurances complète sa politique de placement par des investissements visant à obtenir un impact environnemental et social positif. Pour cette approche, elle veille à obtenir un rendement ajusté au risque adéquat.

Politique d'actionnariat actif – donner une voix aux enjeux ESG

La Vaudoise Assurances assume sa responsabilité d'investisseur institutionnel et se veut un acteur responsable et proactif dans l'exercice de ses droits d'investisseur.

Exercice des droits de vote :

La Vaudoise Assurances exerce ses droits de vote en suivant des principes de durabilité et de bonne gouvernance.

Engagement :

Un dialogue est instauré sur la durée avec les entreprises et émetteurs qui ont un potentiel d'amélioration dans la gestion de leurs enjeux ESG. Par souci d'efficacité, la Vaudoise Assurances pratique ce dialogue en général par le biais d'initiatives collectives d'engagement. Aux yeux de la Vaudoise Assurances, l'actionnariat actif est une approche particulièrement pertinente pour aborder les enjeux climatiques. Dans cette optique, la politique d'engagement choisie par la Compagnie favorise des initiatives climatiques internationales.

Politique climatique – orienter ses investissements en faveur du climat

La Vaudoise Assurances entend réduire son empreinte carbone et se fixe des objectifs en accord avec les normes suisses. Elle mesure l'empreinte carbone de ses classes d'actifs principales et, dans la mesure du possible, souhaite l'étendre à toutes ses classes d'actifs. Selon les opportunités qui se présentent, la Vaudoise Assurances peut décider de contribuer

financièrement à des thèmes d'investissement positifs pour le climat, dont notamment les infrastructures énergétiques renouvelables.

Avec un important parc immobilier détenu en direct en Suisse, la Vaudoise Assurances dispose d'un levier pertinent pour agir favorablement sur le climat. Dans ce sens, elle privilégie la labellisation pour les immeubles récents ainsi que les meilleures pratiques de rénovation.

Gouvernance et Communication

La présente charte est validée par le Conseil d'administration et la Direction.

La Direction, sous la supervision du Conseil d'administration, fixe et revoit périodiquement la conformité de la politique d'investissement, au regard des dispositions de cette charte, ainsi que les objectifs découlant de la présente charte.

Dans le cadre du suivi de l'intégration de la durabilité dans le processus d'investissement, la Vaudoise Assurances, effectue une revue régulière dont les résultats sont publiés dans le rapport de durabilité, disponible sur le site internet de la Vaudoise Assurances.

Cette version de la charte est accessible publiquement sur [vaudoise.ch](https://www.vaudoise.ch).

Lausanne, le 1^{er} novembre 2024